



## **AMERIQUE/PEROU - Nouvelles requêtes au Président visant à bloquer la norme sur l'avortement « thérapeutique »**

Trujillo (Agence Fides) – Dans une lettre ouverte adressée au Président de la République péruvien, l'Archevêque de Trujillo, S.Exc. Mgr Miguel Cabrejos Vidarte, a manifesté lui aussi sa ferme opposition à l'introduction du « guide technique national pour l'avortement thérapeutique » (voir Fides 02/07/2014). Dans la lettre en question, parvenue à l'Agence Fides, l'Archevêque cite 16 points démontrant combien la disposition ministérielle est anticonstitutionnelle, juridiquement erronée et porte une immense confusion au sein de l'opinion publique. Au point 6, on peut lire en effet : « Notre code pénal qualifie l'avortement de délit ; mais cette résolution, en désignant ce délit comme une simple « interruption volontaire », désoriente et laisse la porte ouverte à une présentation de l'avortement comme étant susceptible d'être dépenalisé ». L'Archevêque souligne ensuite, au point 7, que « il n'est pas possible que la vie humaine dépende de la décision d'une équipe collégiale médicale ». La lettre reflète ce que de nombreux catholiques ont commencé à exprimer publiquement (point 13) : « Nous voulons tous le progrès et le bien du Pérou, mais on ne peut vouloir le progrès lorsque, au sein de l'Etat lui-même, on prend une résolution qui permet d'éliminer la vie de ses propres enfants ». Des nouvelles parvenues à Fides, on apprend que cette disposition ministérielle crée actuellement de nombreuses réactions dans les communautés du pays. Outre à la prise de position de la Conférence épiscopale (voir Fides 02/07/2014), différentes communautés chrétiennes ont déjà lancé une mobilisation afin de demander au Président du Pérou de faire marche arrière. (CE) (Agence Fides 07/07/2014)

### > LINKS

*La Lettre de S.Exc. Mgr Cabrejos (en espagnol):*

[http://www.fides.org/spa/attachments/view/file/carta\\_cabrejos\\_humala\\_2014.doc](http://www.fides.org/spa/attachments/view/file/carta_cabrejos_humala_2014.doc):